



Traces de métabolites dans l'eau: mesures en cours



Le chlorothalonil est une substance active utilisée dans l'agriculture depuis les années 70 dans les produits phytosanitaires. Ce fongicide est interdit depuis le 1^{er} janvier 2020. Son utilisation peut conduire à la formation de produits de dégradation, appelés métabolites, qui peuvent contaminer les eaux souterraines, puis l'eau potable.

Des appareils de mesures plus performants, qui permettent d'analyser plus finement les concentrations de métabolites, ont permis de les détecter dans les eaux souterraines,

en particulier sur le Plateau suisse.

Le SCAV et OIKEN ont procédé à des mesures sur les puits et sources situés sur la commune de Sierre. L'ordonnance fixée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) prévoit une valeur maximale limite de 0,10 µg/l. Les concentrations de métabolites détectées dans les puits et sources varient en fonction des mesures. Les dernières effectuées le 6 juillet 2020 par OIKEN montrent des valeurs allant jusqu'à 0,12µg/l dans le principal puit desservant la Ville de Sierre, dépassant ainsi faiblement le seuil de concentration admis.

Malgré la présence de ces métabolites en faibles quantités, l'eau consommée par les habitants de Sierre reste propre à la consommation et ne présente pas de danger particulier pour la santé.

La Ville de Sierre et son gestionnaire du réseau d'eau OIKEN prennent les mesures nécessaires pour trouver des solutions afin de réduire la concentration de métabolites. Plusieurs pistes sont à l'étude : le mélange des eaux (procédé de dilution), l'utilisation d'une source conforme (déviation du réseau) ou toutes autres mesures correctives similaires.

Vous trouverez davantage d'informations en consultant cette [page](#).